

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 39 Maîtrise orale et écrite de la langue française 2.2			
Code	PEGC2B39SE	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Acquis d'apprentissage visés

- Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant le niveau attendu de graphies correctes.

- Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à l'écrit et/ou à l'oral, de manière correcte, compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGC2B39SEA Maîtrise orale et écrite de la langue française 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGC2B39SEA Maîtrise orale et écrite de la langue française 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage

sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	6_PEGC2B39SEA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à amener l'étudiant à diagnostiquer et à développer de façon autonome ses compétences de maîtrise de la langue orale et écrite en vue d'accroître ses chances de réussite des études supérieures et de préparer au mieux sa future insertion socioprofessionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant sera capable :

- D'orthographier un texte, en employant ou non des outils, avec 99 % de graphies correctes ;
- De repérer des erreurs d'orthographe commises par un élève, soi-même ou un pair et les corriger ;
- De manipuler et d'employer à bon escient les outils orthographiques découverts en classe ;
- De s'exprimer clairement, de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication en prenant garde à l'adéquation entre le langage verbal et le non verbal ;
- A l'écrit ou à l'oral, de lire, commenter, critiquer ou faire un compte rendu de divers types de textes dans différentes situations de communication.
- D'appliquer à bon escient et/ou de justifier les notions travaillées.
- De comprendre la visée d'un document à caractère scientifique ou autres.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Outils de la langue qui doivent être maîtrisés pour répondre aux questions de grammaire, de vocabulaire, de conjugaison, et d'orthographe (conjugaison, accords...). Des révisions orthographiques sont prévues tout au long des apprentissages. L'étudiant doit prouver qu'il maîtrise les savoirs métalinguistiques et qu'il a une connaissance fine et approfondie des domaines de la langue (cf. écriture réflexive dans le carnet de bord, autocorrection).
- Les paramètres verbaux, paraverbaux et non-verbaux et leur mobilisation en fonction du contexte de communication orale.

Démarches d'apprentissage

Les moyens employés sont divers et variés :

- approche par situations-problèmes ;
- travaux en autonomie en classe et à domicile ;

- travaux de groupes ;
- travaux dirigés.

La présentation des éléments théoriques se réalise tantôt sous une forme magistrale, tantôt sous une forme interactive.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des travaux seront proposés aux étudiants tout au long de l'année. Ils devront les réaliser en classe ou à domicile et les rendre à leur professeur en fin de cours ou selon un échéancier. Lors d'une séance ultérieure, le professeur rendra les textes aux étudiants afin qu'ils puissent prendre connaissance de leurs erreurs et, dès lors, travailler sur le raisonnement qui a mené à l'écriture de ces formes erronées.

Un encadrement individualisé sera assuré par le professeur lors des séances d'écriture réflexive. Une séance de questions-réponses sera proposée aux étudiants avant l'examen.

Sources et références

Entre autres :

- André Goosse et Maurice Grevisse, Nouvelle grammaire française, Bruxelles, De Boeck, 2009 (3e édition).
- André Goosse et Maurice Grevisse, La force de l'orthographe. 300 dictées progressives commentées, Bruxelles, De Boeck, 2003 (3e édition).
- Maurice Grevisse, Exercices de grammaire française, Bruxelles, De Boeck, 2005 (3e édition).
- Michèle Lenoble-Pinson, Ecrire sans faute. Dictées commentées des Championnats d'orthographe, De Boeck-Duculot, 2005.
- Paul Thiry, Jean-Jacques Didier, Philippe Moreau et Michel Seron, Vocabulaire français, De Boeck-Duculot, 2005 (16e édition).
- Brissaud (Catherine) et Cogis (Danièle), Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui ?, Paris, Hatier.
- Braun (Alain) et Cabillau (Jean-François), Le français pour chacun, Bruxelles, Plantyn.
- Cherdon (Christian) et Wautelet (Benoit), Bingo ! Mon coach d'orthographe grammaticale pour écrire tout seul, Bruxelles, De Boeck.
- Breckx (Monique), revu et actualisé par Cherdon (Christian) et Wautelet (Benoit), Grammaire française, Bruxelles, De Boeck.
- Un dictionnaire, un référentiel orthographique (anti-fautes), un référentiel de conjugaison (Bescherelle).
- Le site internet <http://ccdm.qc.ca>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Un cahier de bord personnel ou une fiche-navette;
- Des documents distribués lors des différentes séances et qui requièrent des notes personnelles ;
- Des présentations Powerpoint ;
- Des exercices;
- ConnectEd

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation du Q1 est double : écrite (production d'un texte personnel sur un certain thème, dictée et correction d'une cacographie - 75% du total) et orale (exposé à visée argumentative - 25% du total).

L'évaluation du Q3 est organisée, le cas échéant, selon les mêmes modalités.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).